

Adduction complémentaire  
d'eau Marché Chateau  
d'eau

Le Conseil municipal, en sa délibération du 28 décembre 1964 approuvée le 12 janvier 1965  
décidant à la suite des résultats infructueux de l'adjudication ouverte du 29 novembre 1964  
de procéder à une consultation entre entreprises spécialisées pour l'exécution de travaux de construction  
d'un réservoir semi-enterré de 200 m<sup>3</sup> destiné à l'amélioration et à l'extension du réseau  
d'alimentation en eau potable de la Commune.

Vu le procès-verbal en date du 15 janvier 1965, de M. Dufour, Secrétaire du BE CE-CE  
Décide de désigner l'entreprise Chiaravalli, moins disante, comme adjudicataire de ce lot  
pour la somme de 47 931 F